

CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCO-ARABE

Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 137/2019 - JUILLET-AOÛT

Seize Ambassadeurs des pays arabes à Dijon Métropole

Dijon, signature de l'excellence



CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE

Chambre de commerce franco-arabe - 250 bis boulevard St-Germain 75007 Paris
Tél. 01 45 53 20 12 - Fax : 01 47 55 09 59 - e-mail : info@ccfranco-arabe.org - site web : www.ccfranco-arabe.org



Dijon, jadis Capitale des Ducs de Bourgogne et berceau de la puissance des seigneurs Valois, est aujourd'hui la capitale de la grande région Bourgogne-Franche-Comté et le chef-lieu du Département de la Côte-d'Or.

C'est dans cette Métropole au passé glorieux, riche d'art et d'histoire, qui regarde l'avenir avec passion et ambition, inscrite par deux fois au patrimoine mondial de l'Unesco pour ses climats de vignoble et son patrimoine immatériel de repas gastronomique des Français, que la Chambre de Commerce Franco-Arabe a convié ses invités pour découvrir les mille et un talents de cette Métropole dynamique avec ses pôles d'excellence, modèle de la ville intelligente de demain avec son projet OnDijon.

Douze Ambassadeurs représentant le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie, le Soudan, le Yémen, la Libye, les Comores, Djibouti, la Palestine, le Koweït, le Liban, et naturellement le Chef de la Mission de la Ligue des Etats arabes à Paris, M. Boutros Assaker, étaient au premier rang de ceux qui ont répondu à l'invitation du Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, M. Vincent Reina, pour découvrir les richesses et les atouts de cette métropole en pleine métamorphose et qui se réinvente tous les jours.

À leurs côtés, des Conseillers représentant l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, la Tunisie, le Maroc, et Oman ont tenu également à marquer tout l'intérêt qu'ils portent pour cette Métropole en pleine effervescence.

Des membres du Conseil d'Administration de la Chambre sont venus élargir et enrichir la délégation qui a fait ce déplacement, les 9 et 10 juillet dernier, notamment MM. Thierry Girard et Jean-Luc Chapoton, vice-présidents de la CCFA, M. Jean-Yves Marsaleix, trésorier, MM. Bertrand de Fonvielle et Henri Pomeranc, membres du Bureau, M. Alain Gallais, membre du Conseil d'Administration, M. Mohammed Zerrouki, membre du Bureau, Mme Delphine Villard et M. Christophe Mandereau membres de la CCFA.

Nous sommes accueillis par des représentants de la Métropole, pour nous conduire à notre premier rendez-vous de la journée avec M. François Rebsamen, ancien Ministre, Maire de Dijon et Président de la Métropole qui nous reçoit chaleureusement avec son équipe. M. Rebsamen a présenté la Métropole, ses élus, ses atouts, les projets réalisés, ceux qui sont en cours et qui feront de cette capitale territoriale un

modèle à suivre en matière de développement humain, de progrès social et de croissance économique (lire p.3).

Cela a été un premier instant fort pour les membres de notre délégation qui ont apprécié la découverte d'un modèle de développement, grandeur nature, durable, transposable à l'échelle des villes de taille moyenne de demain.

M. Vincent Reina, le Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, a remercié M. Rebsamen pour son accueil, comme les Ambassadeurs qui ont répondu présents pour ce déplacement. Il a par ailleurs affirmé que la Chambre de Commerce Franco-Arabe souhaitait que cette visite de deux jours se prolonge par des rencontres et des échanges entre les différents acteurs

économiques de la Métropole et les Pays Arabes, autour, et avec la CCFA.

Trois exposés respectivement présentés par Mme Sladana Zivkovic, Vice-Présidente au tourisme et aux relations internationales, Mme Danielle Juban, Vice-Présidente en charge des questions économiques, et M. Denis Hameau, Conseiller de Dijon Métropole, ont suivi les interventions des deux Présidents.

Seconde visite programmée : le pôle de compétitivité AgrOnov où notamment M. Pierre Guez, Président du pôle, M. Frédéric Imbert, Directeur, et Mme Fanny Bouchire, Chargée de développement nous attendaient pour une présentation de l'excellence dijonnaise en matière d'agroalimentaire et d'agriculture. Plusieurs entreprises ont exposé leurs savoir-faire et les résultats de leurs recherches pour répondre aux attentes des consommateurs en matière de traçabilité, de disponibilité, de santé et de protection de l'environnement (lire p.10).

La fin de la journée s'est déroulée autour d'un cocktail en présence de M. François Rebsamen, des élus locaux et des chefs d'entreprises. Et pour terminer cette journée, la délégation était conviée à un dîner organisé par la Chambre de Commerce Franco-Arabe en présence des représentants de la Métropole et du Préfet.

Au deuxième jour de notre visite, nous avons rendez-vous aux laboratoires Urgo pour une rencontre avec les entreprises du secteur de santé : Urgo et ses diverses composantes, mais aussi Crossject, Fareva-SPPH (lire p.12).

Cette visite terminée, notre programme s'est poursuivi cette fois à la Chambre de Commerce et d'Industrie pour une rencontre avec les Présidents de la CCI de région et de la CCI de Dijon Côte-d'Or et des chefs d'entreprises autour d'un déjeuner de travail. Une occasion de mettre en avant les relations historiques et les échanges économiques forts entre la région et les pays arabes, et la promesse de tous, de tout mettre en oeuvre pour les renforcer et les développer encore dans les mois à venir (lire p.8).

L'après-midi de cette journée était destiné à la visite de la société Elithis et sa tour, et également une rencontre avec plusieurs chefs d'entreprises et des start-up innovantes notamment, Obertur Cash Protection et Atsuké (lire p.15).

Réunion de travail avec le Président de la Métropole

François Rebsamen réveille la « Belle endormie »



Créée par décret le 25 avril 2017, Dijon Métropole prend la relève de l'ancienne communauté urbaine du Grand Dijon instaurée en 2014. La Métropole qui compte 23 communes et 255.000 habitants devient membre du groupe des 22 agglomérations françaises qui ont obtenu ce statut, élargissant ainsi ses compétences pour assoir à la fois son rayonnement et sa notoriété et accélérer son développement économique et humain.

Sous l'impulsion de son Président et Maire de la Ville de Dijon, M. François Rebsamen, la Métropole, autrefois qualifiée de « Belle endormie », capitalise sur son territoire, sur son patrimoine culturel et historique, et sur son positionnement géographique pour faire émerger des pôles d'excellence. Elle se projette résolument dans le futur multipliant les investissements pour moderniser ses infrastructures et créer celles de demain, pour améliorer son attractivité et demeurer une terre d'opportunités, et enfin pour offrir à ses entreprises les conditions pour un développement durable et pérenne et garantir à sa population un cadre de vie humain de haute qualité.

Le résultat de ce travail, sagement mené avec force et détermination, a multiplié les atouts de la Métropole avec à la clé une réussite qui se décline par le développement d'activités économiques, sociales et culturelles, intenses, et par la présence sur son sol d'un nombre important d'entreprises travaillant dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire, du numérique et de plusieurs grandes écoles et centres universitaires.



Enfin, la Métropole a été désignée, dans la catégorie des villes de 80.000 à 250.000 habitants, la ville la plus attractive par Arthur Lloyd en 2018 ; la première ville de France en matière d'implantation d'entreprises par le magazine Le Point en 2019 ; la septième ville de France où il fait bon vivre et travailler en 2018, selon L'Express.

Près de 2 millions de visiteurs par an viennent découvrir les sites emblématiques et apprécier la qualité de vie de cette Métropole.

C'est dans la Salle du Conseil de la Métropole que le Président, Maire de Dijon, M. François Rebsamen, a choisi de recevoir la délégation de la Chambre de Commerce



Franco-Arabe, pour présenter à ses invités les atouts de son territoire et son potentiel, avant de les inviter à tout mettre en œuvre pour développer les relations culturelles et les échanges économiques entre leurs pays et la Métropole.

Il a tout d'abord félicité le Président Reina pour sa réélection à la tête de la CCFA, et l'a remercié pour son initiative de proposer ce déplacement à Dijon, après Bordeaux l'année dernière, « deux villes qui font aujourd'hui l'actualité dans notre pays » a-t-il souligné. Il a rappelé le rôle majeur de la CCFA dans le développement des échanges économiques entre la France et les pays arabes, mettant l'accent sur sa vocation de faciliter la mise en place de partenariats.

Abordant justement les échanges économiques entre la France et les pays arabes, M. Rebsamen a rappelé qu'ils pèsent aujourd'hui près de 60 milliards d'euros, soit près de 20 % du commerce extérieur français. Il a indiqué que les pays de la zone connaissent des transformations économiques profondes qui ouvrent des opportunités pour les entreprises dijonnaises qui ont des savoir-faire qui correspondent bien aux besoins de ces pays, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et du numérique, trois pôles d'excellence de la Métropole.

Évoquant le rôle des territoires dans le développement économique de la France, M. Rebsamen a indiqué que les métropoles étaient des territoires d'excellence et d'innovation et représentaient une alternative à la vie parisienne. Il a ainsi noté que sur le plan de l'enseignement et de l'éducation, les grands cadres des écoles et universités privilégiaient désormais les capitales régionales pour une raison simple : la qualité de vie et la dimension culturelle importante qui sont plus en phase avec leurs projets de vie. À cet égard, il a indiqué que des établissements universitaires de rayonnement international s'étaient installés à Dijon : AgroSup, Inra, Bourgogne School of Business, Sciences Po, et d'autres comme des écoles d'art et d'ingénieurs. Au total il a indiqué que plus de 35.000 étudiants vivent à Dijon dont 3.500 étudiants internationaux. Enfin et pour être complet sur ce sujet, il a tenu à marquer son opposition au projet qui entend multiplier par dix les droits d'inscription à l'université, estimant que c'était une erreur et une décision qui nuit à l'attractivité de la France.

LES PÔLES D'EXCELLENCE AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE

Sur le plan économique, rappelant qu'il était de sa responsabilité de créer les conditions afin que la Métropole demeure une terre d'opportunités, M. Rebsamen a indiqué qu'un milliard d'euros avaient été investis, durant les 20 dernières années, pour porter les projets qui font de Dijon une métropole rayonnante et que les entreprises y trouvent toutes les ressources qui leur permettent d'assurer un développement pérenne. Par ailleurs, il a indiqué que pour relever ces défis et trouver des solutions durables à son développement, la Métropole avait capitalisé à la fois sur son territoire, sur son histoire et sur son positionnement géographique.

Concernant la filière santé, il a rappelé que l'industrie pharmaceutique marque l'histoire de la Métropole qui abrite, entre autres, les Laboratoires Uργο, le siège social de Merck, celui du leader français de l'appareillage orthopédique, Proteor, et des unités de production de Delpharm. Par ailleurs il a rappelé la présence dans la Métropole de PME et ETI innovantes dans ce secteur comme Crossject, Fareva, et beaucoup d'autres.

Abordant la filière numérique, il a développé le projet OnDijon qui place la Métropole en première position parmi les métropoles intelligentes de France et a placé Dijon à la seconde place parmi les « Smart Cities » au niveau mondial, juste derrière Singapour, mais au même titre que Londres, Melbourne, ou Santiago du Chili. Il a exprimé sa

fierté d'avoir fédéré les grands groupes français qui portent ce projet qui connecte l'ensemble des services publics des 23 communes depuis un poste de commandement unique. « Nous faisons la ville de demain à travers ce projet » a-t-il dit, et « pour ce faire nous y injectons plus de 100 millions



d'euros, mais nous attendons en retour des économies importantes de 30 % ».

Autre filière d'excellence dijonnaise : l'agroalimentaire. M. Rebsamen a souligné que Dijon était une place forte de la gastronomie et de l'alimentation et que l'industrie alimentaire représente 15 % des emplois industriels sur le bassin dijonnais. Il a indiqué que les grandes entreprises de ce secteur étaient « leaders » dans leurs domaines. Il a donné pour exemple l'entreprise Eurogerm pour toutes les farines, Mulot et Petitjean pour le pain d'épices, ou encore Apidis, première entreprise productrice de miel en France, et Seb, le fabricant français de matériel de cuisine. Pour terminer sur ce chapitre, le Président de la Métropole a dévoilé son objectif d'accélérer encore l'innovation de cette filière à travers le pôle de compétitivité Vitagora, un des meilleurs en France, qui fédère plus de 420 entreprises en Bourgogne-Franche-Comté, et en Île-de-France. Enfin, il a annoncé que ce pôle travaillait sur la problématique de l'alimentation de demain et qu'il allait lui-même se déplacer à Paris pour défendre ce projet, pour bâtir dans la Métropole un système alimentaire durable à l'horizon 2030.

Abordant enfin le secteur du tourisme, M. Rebsamen a souligné le patrimoine exceptionnel de Dijon qui lui vaut une double reconnaissance de l'Unesco, pour ses Climats de Bourgogne et pour le Repas gastronomique des Français. Il a par ailleurs indiqué que la Métropole abrite le plus beau musée de France après le Louvre, tout récemment réouvert, et attend en 2021 l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, chantier de 250 millions d'euros qui vient d'être lancé, et qui consolide l'ambition de la Métropole d'accueillir 3,5 millions de touristes par an.

Pour conclure, M. Rebsamen a indiqué que le potentiel des pays arabes était important et a exprimé sa conviction que la Métropole et les pays de la zone devaient se rapprocher pour travailler ensemble. « Je sais que vous croyez en la France. Vive la relation Franco-Arabe et qu'elle dure le plus longtemps possible » a-t-il conclu.

M. Vincent Reina, Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, répondant à M. Rebsamen et le remerciant pour son accueil, a confirmé que cette agglomération qui s'est considérablement métamorphosée grâce à son Président, était aujourd'hui une « grande Métropole, à tel point, que si elle a reçu à Barcelone le second prix des «Smart Cities», c'est, pour nous le premier prix » a-t-il dit.

Évoquant le rôle de la Chambre qu'il préside, M. Vincent Reina a rappelé que cette institution, initiée par le Général De Gaulle, avait pour ambition de développer les relations économiques entre la France et les pays arabes à travers un dialogue constant et de mobiliser et d'accompagner en priorité les PME dans les territoires afin qu'elles s'investissent dans la durée et établissent des échanges avec les pays de la zone. « Nous étions, l'année dernière, à Bordeaux. Nous sommes cette année à Dijon et nous avons l'ambition de nous inscrire chaque année dans la découverte d'un nouveau territoire vis-à-vis de nos ambassadeurs » a-t-il dit. Et d'ajouter : « les pays arabes ont annoncé des plans de développement à l'horizon 2030, voire 2040 ; il est important pour eux de découvrir le savoir-faire des métropoles pour développer les échanges avec ces territoires ».

Pour conclure, le Président de la CCFA a exprimé aussi le sentiment de plaisir qu'il éprouvait à faire découvrir Dijon à ses invités, de revenir sur les terres de sa jeunesse, et pour la relation de confiance qui le lie au Président de la Métropole. Il a exprimé son souhait que les relations nouées lors de cette visite, ne s'arrêtent pas à ces deux jours, mais continuent au-delà afin que les échanges entre Dijon Métropole et les pays arabes se développent.

LA STRATÉGIE À L'INTERNATIONAL

Après un court-métrage retraçant les points majeurs de l'attractivité de la Métropole, Mme Sladana Zivkovic, Vice-Présidente de Dijon Métropole, déléguée aux relations internationales et au tourisme, a présenté la stratégie à l'international de Dijon Métropole et son action pour développer le tourisme.



Commençant justement par le tourisme, un levier économique important, Mme Zivkovic a indiqué que la Métropole qui accueille près de 2 millions de visiteurs par an, ambitionne d'augmenter ce chiffre grâce notamment, à ses cités historiques, son patrimoine culturel, son musée rénové et transformé, sa renommée de capitale gastronomique, sa labellisation de patrimoine mondial de l'Unesco, et enfin la construction de plusieurs hôtels et de la Cité internationale du vin.

Abordant la stratégie de coopération internationale, Mme Zivkovic a indiqué que la Métropole mobilise toutes les forces vives du territoire, à commencer par ses citoyens ressortissants des pays arabes, mais aussi ses liens avec les Consulats et les Consuls et les jumelages, tout particulièrement avec les pays du Sud, citant à cet égard le jumelage de Dijon avec Chefchaouen au Maroc. Par ailleurs, Mme Zivkovic a indiqué que le service de développement à l'international était très engagé sur la coopération décentralisée et la solidarité internationale pour valoriser les potentiels qui existent et qui se développent : le génie de la jeunesse, son inventivité et sa créativité. « Nous avons beaucoup à apprendre de vous de ce côté » a-t-elle affirmé.

Pour conclure elle a rappelé les « ingrédients » qui font de cette Métropole un modèle à suivre, notamment : son développement, son patrimoine, ses activités touristiques et culturelles, toute l'année, et sa haute qualité de vie.

OnDijon

Le projet OnDijon, a été lui, au cœur de l'intervention de M. Denis Hameau pour présenter la ville intelligente de demain proposée par la Métropole. Après un court-métrage de présentation sur les installations et les équipements indispensables à ce projet, M. Hameau est entré dans le vif du sujet, en clarifiant la question de savoir vers quelles perspectives souhaitait aller la Métropole.

« Nous sommes dans un monde qui change avec des enjeux très importants : le climat, la croissance démographique, l'urbanisation, les percées technologiques fortes, la nouvelle « ère des données » qui s'ouvre avec les quatre Internet. Tout cet ensemble peut transformer notre manière de faire et d'imaginer notamment les villes », a-t-il dit. Et d'ajouter : « tout ceci nous conduit à aborder des questions touchant à la démocratie, à la gouvernance, à la décentralisation, à la coopération et à d'autres sujets fondamentaux qui sont en lien avec la puissance publique ». Il a par ailleurs noté que la vraie richesse réside dans l'intelligence et non par la matière, et d'ajouter : « c'est parce que nous avons su réfléchir à Dijon d'une manière différente, que nous avons été récompensés à Barcelone ».



Avec le projet OnDijon, la Métropole avait, au départ, une ambition modeste et pragmatique : celle de créer un poste de pilotage unique et de connecter tous les équipements pour développer une gestion centralisée des services publics. Et dans un deuxième temps, réfléchir à développer un ensemble de nouveaux services pour les habitants.

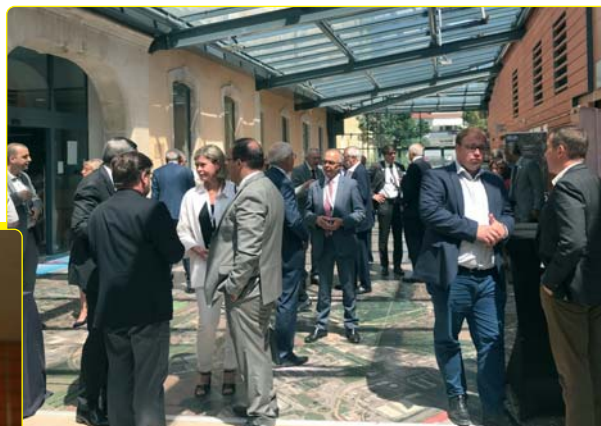
« Nous avons à l'échelle de la ville de Dijon, six postes de pilotage qui n'étaient pas connectés entre eux : la police municipale, les feux sur les carrefours, les caméras de surveillance, le service « allo mairie », et d'autres. Ces services travaillaient ensemble, mais séparément. Nous voulions les connecter et les mettre à l'échelle des 23 communes. C'est fait depuis le 11 avril » a-t-il dit.

Concernant le modèle économique sur lequel repose ce projet, il a indiqué que la Métropole avait signé un contrat sur 12 ans, avec un consortium composé de 4 groupes : Citelum, Bouygues énergie services, Suez, et Capgemini. Il comprend la réalisation du projet, son exploitation et la maintenance des équipements. Son montant s'élève à 105 millions d'euros dont 53 millions d'investissements et le reste pour le fonctionnement. Quant aux retombées économiques de ce projet pour la Métropole, il a indiqué que ce projet avait permis la création de 45 emplois, 15% des travaux ayant été réalisés par des PME et TPE locales et qu'une filière d'excellence autour du numérique avait vu le jour.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Mme Danielle Juban, Vice-Présidente, déléguée à l'attractivité et à la marque territoriale, a insisté sur la stratégie de

développement économique de la ville. Elle a souligné le rôle pilote des métropoles en matière de développement économique, estimant que dans une période où la concurrence est difficile, il était indispensable que le développement du territoire soit le résultat d'une co-construction entre la métropole et l'ensemble des acteurs. Et c'est la stratégie adoptée par la Métropole dijonnaise, a-t-elle soutenu. « Nous avons un rôle d'assembleur, nous créons les



conditions de l'excellence et nous laissons venir les start-up et les entreprises » a-t-elle dit.

Poursuivant sa démonstration, elle a indiqué que la Métropole avait choisi de s'appuyer sur ses points forts, ses filières d'excellence et ses grands projets pour servir de locomotives économiques : le numérique, l'agriculture, la santé et le tourisme.

Revenant sur les pôles d'excellence et commençant par la filière de la santé, elle a indiqué qu'en partenariat avec le pôle régional « Business For Care » qui représente 128 entreprises et 4.000 salariés, et le secteur hospitalo-universitaire qui comporte 843 chercheurs, la Métropole revendiquait 4 domaines stratégiques : la médecine de précision et les thérapies personnalisées, la prise en charge du patient à domicile, le process et la sécurité des produits de santé, la rééducation et la réadaptation physique et cognitive.

Et de poursuivre en soulignant que la Métropole avait choisi aussi d'apporter au CHU de Dijon sa contribution technique et financière dans le cadre du projet « réadaptique ». Ce projet de maison connectée de rééducation, dotée d'un outil majeur du suivi et de guérison du patient, est unique en Europe, a-t-elle dit. Et de déclarer qu'avec ce projet, la Métropole visait la création d'une technopole, gérant les projets innovants avec des partenariats croisés.

Quant à la filière agroalimentaire, elle représente 9.000 emplois et foisonne d'acteurs impliqués pour développer et faire rayonner cette filière, a-t-elle dit. Ils ont mutualisé leurs compétences et leurs connaissances dans des pôles ou dans des Clusters dédiés :

Vitagora, Cluster for Lab, AgrOnov, FoodTech et autres. Par ailleurs, elle a rappelé que la Métropole avait répondu à un appel à projet sur l'alimentation durable à l'horizon 2030, qu'elle avait fédéré, sur ce sujet, 200 acteurs locaux, et qu'elle était en phase finale dans ce processus pour décrocher un financement européen.

Concernant les zones d'activités, Mme Juban a indiqué que la Métropole avait 300 hectares de zones économiques en cours de réalisation, avec des résultats positifs en termes de ré-industrialisation et de reconversion de friches. À cet égard, elle a cité l'ex-base aérienne de Longvic où l'Ecole de gendarmerie s'est implantée et qui accueillera à terme 300 cadres et 2.000 élèves. « Nous avons également développé sur ce secteur une plateforme aéroportuaire, via l'aviation d'affaires, et nous y avons installé une quarantaine d'entreprises » a-t-elle dit.

Pour mettre en avant tout ce travail et le consolider notamment en terme de communication et de promotion, la Métropole a lancé une marque territoriale, accompagnée de l'ensemble de ses outils : « Just Dijon », avec pour objectif de faire connaître et de mettre en avant tous les atouts du territoire a-t-elle souligné.

Pour conclure, Mme Juban a rappelé les différents classements de la Métropole par les journaux et les cabinets spécialisés, sources à la fois de fierté et illustrations de l'ambition de la Métropole : première ville de France dans la catégorie de 80.000 à 250.000 habitants en matière d'implantation d'entreprises (classement Le Point 2019) et première ville du nord-est où il fait bon vivre et travailler selon L'Express (2017).



Visite à la CCI Dijon-Côte-d'Or

Dijon Métropole, le territoire dynamique de la Bourgogne-Franche-Comté



C'est à la Chambre de Commerce et d'Industrie de ce département que la délégation de la Chambre de Commerce Franco-Arabe avait rendez-vous, au deuxième jour de sa visite, pour un déjeuner de travail avec de nombreux acteurs économiques.

« Il n'est pas courant de recevoir autant d'Ambassadeurs de pays étrangers dans les locaux de la CCI Dijon-Côte-d'Or, et c'est un honneur et une fierté de vous accueillir ici », a ainsi déclaré le Président de la CCI Dijon-Côte-d'Or, M. Xavier Mirepoix, en recevant la délégation de la CCFR. Il a salué l'initiative du Président Reina de visiter la Métropole dijonnaise avec cette très importante délégation, autour d'un programme très orienté sur le dynamisme économique et sur l'innovation locale.

Il a indiqué que la CCI, qui est à la fois le parlement des entreprises et la boîte à outils pour l'économie locale, œuvre au quotidien au développement du territoire et de ses 22.000 entreprises du commerce, de l'industrie, du service et du tourisme. Il a souligné le rôle moteur de la Métropole dijonnaise qui représente à elle seule une dynamique économique régionale, puisqu'elle constitue la zone d'emploi la plus dynamique de la Bourgogne-Franche-Comté, son premier pôle commercial, et son centre de gravité pour la recherche et le développement. Et de rappeler que la CCI Dijon-Côte-d'Or était pleinement associée à ce dynamisme à travers les conventions de partenariat, avec Dijon Métropole mais aussi, les autres collectivités locales.

Abordant les échanges économiques du département avec les pays arabes, M. Xavier Mirepoix a souligné que sur les 12.000 formalités internationales réalisées à la CCI en 2018, plus de 3.900 étaient à destination de ces pays, ce qui représente près de 30 % de l'ensemble des visas délivrés par la CCI et de préciser que 2.400 visas ont été établis depuis le site de Dijon et 1.500 depuis le site de Beaune.

Par ailleurs il a indiqué que près de 1.000 visas dans le secteur de l'industrie étaient à destination de l'Arabie Saoudite, 500 pour les E.A.U et 390 pour l'Algérie.

M. Rémy Laurent, Président de la CCI Bourgogne-Franche-Comté a pris la parole pour exprimer à son tour le plaisir d'accueillir, « dans cette belle région Bourgogne-Franche-Comté dont le patrimoine historique et culturel est extrêmement riche », cette délégation de haut niveau. Il a indiqué que dans cette région, où tradition et modernité font bon ménage, la Bourgogne était une destination touristique de premier plan et que sa capitale, Dijon, était un pôle économique majeur pour la région.

« C'est également une région d'entrepreneurs, et d'industriels » a-t-il ajouté, notamment dans l'agroalimentaire, la métallurgie avec de grands groupes et des start-up récemment primées. Et de poursuivre : « nous avons un écosystème public-privé très dense et performant d'accompagnement à la création d'entreprises et de start-up, au travers d'incubateurs, d'accélérateurs, de propulseurs, et de pépinières aux nombreux labels, opérant en synergie avec des dispositifs bien ciblés notamment en matière de financement ».

Il a indiqué que la région bénéficie d'un environnement favorable aux étudiants et aux entreprises et rappelé que les 260.000 établissements de la région font de la Bourgogne-Franche-Comté la première région française exportatrice pour le montant de ses exportations par habitant et de son solde commercial excédentaire. Il a indiqué que les cinq premiers secteurs dans la région représentaient 50 % des exportations, à commencer par l'automobile, les machines et équipements, les produits sidérurgiques, les vins et les équipements pour l'industrie automobile, viennent ensuite l'agroalimentaire et les autres secteurs.

Enumérant les points forts de la région, M. Rémy Laurent



a notamment cité les pôles de compétitivité Vitagora, Véhicules du futur, Microtechniques, Nuclear Valley, et Plastipolis, au côté des 16 Clusters, 13 plateformes technologiques et les 7 pépinières à très haut niveau de services. Enfin il a rappelé que la Bourgogne-Franche-Comté était la deuxième région agricole française en création de valeur ajoutée avec ses 168 appellations d'origine contrôlée et d'indications géographiques protégées.

Abordant les échanges de la Bourgogne-Franche-Comté avec les pays arabes, M. Rémy Laurent a indiqué que la balance commerciale de la région était excédentaire avec 500 millions d'euros de produits et services exportés, « ce qui laisse des portes ouvertes à bien des développements entre nos entreprises et celles de vos pays respectifs » a-t-il notamment dit.

Pour conclure, il a indiqué que les acteurs économiques de la région étaient très attentifs et à disposition pour tout échange constructif, formulant des vœux de bonnes et respectueuses rencontres, pour favoriser encore davantage de relations bilatérales, et amicales.

Prenant la parole, M. Vincent Reina, Président de la CCFA, a rappelé le rôle et la mission de la CCFA : une structure paritaire qui fêtera l'année prochaine ses 50 ans, et qui a orienté son action vers l'accompagnement des entreprises et l'aide aux pays arabes dans leurs projets de développement. « Voilà le projet que j'ai proposé à M. Rebsamen lorsque je suis venu lui parler de notre déplacement dans cette Métropole » a-t-il dit. Il a par ailleurs indiqué que, « Paris est certes la Capitale, mais elle n'est pas toute la

France car beaucoup de choses se passent dans les territoires et dans le premier d'entre eux, Dijon Métropole, qui s'est métamorphosée depuis l'arrivée de François Rebsamen ».

« Plusieurs Ambassadeurs m'ont dit, ce matin, que c'est une chose que d'inscrire dans un programme la visite de telle ou telle entreprise, c'en est une autre d'avoir constaté réellement l'étendue des activités et l'évolution de ces entreprises », a-t-il fait remarquer. Et d'ajouter : « avec nos amis arabes, nous n'allons pas nous arrêter à cette visite de deux journées et nous allons continuer à écrire cette histoire de relations fortes entre la Métropole et les pays arabes ».

« Nos amis savent que notre but n'est pas de cultiver une chapelle, mais de travailler avec tous les acteurs pour améliorer les résultats du commerce extérieur de la France, déficitaire en 2018 avec beaucoup de pays arabes du fait de la stagnation des exportations françaises et de l'augmentation des importations. Nous n'arriverons à développer nos exportations que si nous sommes tous dans le même l'esprit de tirer dans le même sens, et d'accompagner nos entreprises », a-t-il souligné. « Et c'est tout l'objet de notre action et de notre déplacement à Dijon, qui a été possible grâce à l'action du Président de la Métropole, à ses élus et à son équipe notamment son chef de Cabinet, Mme Nadjoua Belhadef, et son Directeur des relations internationales, M. Adrien Cassina, et les collaborateurs de la CCFA qui ont permis d'organiser ce déplacement de deux jours ».



Dijon, laboratoire de l'agro- écologie

Dijon est une place forte de la gastronomie et de l'alimentation. Doublement inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco pour ses Climats et le Repas gastronomique des Français, la Métropole est aussi l'un des sept pôles géographiques de compétences de l'Hexagone dans le domaine des sciences et technologies du vivant et de l'environnement. Elle s'inscrit par ailleurs comme un laboratoire d'innovations territoriales en agroécologie.

L'industrie agroalimentaire est parmi les pôles d'excellence de la Métropole. Elle représente près de 15% des emplois industriels du territoire, 36% des entreprises du secteur exportent et 25 % d'entre-elles sont certifiées "bio". Par ailleurs, la Métropole, dont 45 % de son territoire est dédié à l'agriculture, compte 13 AOC, 3 IGP et 8 entreprises labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant ».

La Métropole est décidée à accélérer le développement de cette filière à travers tous ses acteurs, rassemblés dans la FoodTech, dans le pôle de compétitivité Vitagora, le site AgrOnov ainsi que dans ses établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Par ailleurs la Métropole est active sur le projet « Système alimentaire durable de 2030 » pour faire de son territoire la vitrine d'une agriculture performante et durable en milieu urbain et péri-urbain. Un engagement résolument tourné vers l'écologie et l'environnement, basés sur des modèles économiques viables, pour des productions locales créatrices d'emplois.

C'est dans les locaux d'AgrOnov, cet accélérateur de développement en matière agricole que nous sommes allés découvrir cet écosystème.

M. Pierre Guez, Président d'AgrOnov et de Vitagora, a présenté son équipe indiquant que c'était la première fois qu'il recevait autant d'Ambassadeurs de pays amis. « Nous avons transformé, avec l'aide de l'Inra, le Conseil régional et la Chambre d'Agriculture, cette plateforme, pour en faire un véritable pôle agricole », a-t-il indiqué. Il a par ailleurs rappelé que le réchauffement climatique nous imposait d'adapter l'agriculture à son nouvel environnement, ajoutant qu'il était essentiel d'échanger et de coopérer, pour trouver les solutions adéquates.

M. Frédéric Imbert, Directeur d'AgrOnov, a expliqué la mission de ce site, axée sur la recherche fondamentale, la

recherche appliquée des entreprises et des start-up, et enfin la représentation de tous les travaux autour de l'agroécologie en région Bourgogne-Franche-Comté en collaboration avec les universités.

La création de ce site - laboratoires, serres et pépinières - nous a été racontée par M. Pascal Jegou, Directeur du développement économique de la Métropole, qui a expliqué, que pour assurer le continuum de la « fourche à la fourchette », il fallait un site pour promouvoir la nouvelle agriculture, l'agriculture écologique qui commençait à naître dans la région, il y a une dizaine d'années. Et lorsque l'Inra qui occupait cet espace a commencé à rationaliser ses effectifs et à rapatrier ses équipes de recherche sur un autre campus, laissant à disposition des bâtiments, des serres, des laboratoires, ne gardant que la ferme et ses 100 hectares de parcelles expérimentales, l'idée d'utiliser ce site pour développer ce nouveau concept d'agroenvironnement a vu le jour.

«Avec l'aide de tous les partenaires, nous avons réussi à trouver les 10 millions de financements nécessaires. L'Europe a apporté 2,5 millions d'euros, la région 3 millions et Dijon Métropole 3 millions. C'est ainsi que le centre aménagé a ouvert ses portes en 2016. Nous disposons aujourd'hui de 2 bâtiments, de 6.000 m² de surfaces de bureaux et de laboratoires mutualisés, qui assurent un taux d'occupation des bâtiments à 80 % » a-t-il conclu.

Quant aux projets prioritaires d'AgrOnov, M. Pascal Jegou a indiqué qu'il y en a cinq, qui s'articulent pour l'essentiel autour de l'élaboration d'une offre en recherche et expérimentation, la formation à l'agroécologie, la création d'une plateforme de capitalisation et de diffusion des connaissances, la mise au point et la promotion de nouveaux agroéquipements, et enfin l'accueil d'entreprises et d'organismes.

Fanny Bouchire a pris la parole pour présenter le projet fédérateur de l'écosystème d'AgrOnov pour capter, stimu-



ler et transférer les innovations vers les acteurs de terrain.

Elle a notamment indiqué, qu'après une étude réalisée dans différents pays et notamment aux Etats-Unis, « nous nous sommes aperçus que pour qu'un écosystème soit pérenne, il fallait la présence de plusieurs types d'acteurs notamment des acteurs socio-économiques, institutionnels, des entreprises, des acteurs de la formation et de l'innovation, pour pouvoir créer une agriculture écologique, une agriculture durable et de progrès».

L'idée centrale de ce projet est de créer un lien entre l'agriculteur, sa terre et les acteurs de l'innovation, dans les deux sens. Les idées neuves sont transmises vers l'agriculteur pour les appliquer et les tester, et les besoins du terrain vont vers les acteurs de la recherche pour trouver des solutions. « Ce que nous faisons aujourd'hui dans cet écosystème est nouveau, puisque nous mettons en phase tous les partenaires de cette région » a-t-elle conclu.

Gwladys Fontanieu a présenté, elle, le projet I-Site « agroécologie en Bourgogne-Franche-Comté » qui vise à identifier des systèmes agroécologiques de grandes cultures en Bourgogne selon divers indicateurs notamment économiques, écologiques, environnementaux et sociaux, afin d'évaluer si ces systèmes concilient les différentes composantes de la durabilité.

Ce projet s'articule autour de trois volets, a-t-elle expliqué. Le premier vise la conception et la mise en place de systèmes agroécologiques sur les 120 hectares de l'unité expérimentale de l'Inra. Le second s'intéresse au suivi d'un réseau régional de systèmes agroécologiques constitué d'une quinzaine de sites, soit une cinquantaine de systèmes de culture agroécologique et de les évaluer sur divers plans : technique, économique, social, écologique et environnemental. Enfin le troisième volet s'intéresse à l'étude du point de vue de l'agriculteur et du consommateur pour mettre en avant les facteurs de succès de l'agroécologie dans la région.

Enfin, parmi les différentes interventions, M. Thomas Decombard, Directeur Général d'Apidis, est venu présenter cette entreprise familiale spécialisée dans la production de miel, fondée en 1890.



Dans cette entreprise qui a vu passer cinq générations, la pratique agricole ancestrale est préservée et transmise aux générations futures qui prendront le relais. Il a expliqué les deux formes d'apiculture : migratoire et statique, indiquant qu'Apidis pratique l'apiculture migratoire, avec son propre matériel et ses ruches partout en France.

A travers ce système, qui couvre toute la France, les abeilles butinent les

différentes variétés de fleurs pour offrir une large gamme de miel aux goûts et aux couleurs différents. La société compte 4.500 ruches et c'est l'un des plus beaux élevages d'abeilles en France. Après 128 ans d'activité sur son site historique, Apidis vient d'emménager dans une nouvelle «ferme» de miel. Un bâtiment de plus de 10.000 m², construit avec le plus grand soin pour garantir la qualité, la productivité et le respect de l'environnement. Grâce à cette nouvelle exploitation dont la capacité de conditionnement annuelle dépasse les 5.000 tonnes, Apidis continuera à se développer en France et à l'étranger.

Apidis commercialise son miel soit sous son propre nom soit sous le nom d'un distributeur. Présent dans 27 pays et notamment dans beaucoup de pays du Golfe, la société compte s'implanter dans d'autres pays de la région.

Après cette séance de travail intense, des rencontres B- to- B, ont permis à des chefs d'entreprises de présenter leurs produits et leurs savoir-faire dans de nombreux domaines. La société Sodiag, spécialisée dans le phytodiagnostic a proposé ses services d'analyse et de fabrication d'anticorps à façon. Orchid a présenté ses solutions pour optimiser l'efficacité technique et la qualité des produits maraîchers sous serres. TowerFarm a présenté son système de culture en salle pour une production intensive, et Inoculum Plus ses produits bio-stimulants à base de micro-organismes pour une agriculture plus verte.

La santé, pôle d'excellence de Dijon Métropole



Dijon Métropole a fait de la santé l'un des axes de sa stratégie de développement avec l'agroalimentaire et le numérique. Avec une cinquantaine d'entreprises et près de 3.000 salariés, l'industrie pharmaceutique marque l'histoire de cette Métropole qui abrite, entre autres, Urgo, Monot, Inventiva, Oncodesign, le siège social de Merck, le leader français de l'appareillage orthopédique, Proteor, des unités de production de Delpharm etc. La Métropole abrite aussi de nombreuses PME et ETI innovantes dans ce secteur.

Dans le cadre de notre visite, le Groupe Urgo nous a ouvert ses portes et plusieurs entreprises leaders dans ce secteur sont venues présenter par la même occasion leurs savoir-faire et leur positionnement sur ce marché sensible, créateur d'emplois, générateur de richesses, et porteur de bien-être pour tout un chacun.

« Connaissez-vous l'origine du nom URGO ? Ce sont les quatre lettres du milieu de BO-URGO-GNE. Voilà, vous le savez maintenant. C'est l'attachement à cette région qui a poussé Eugène Fournier et Pierre Bon à donner ce nom à la droguerie médicinale qu'ils ont créée en 1880 à Dijon ».

C'est par ce petit quiz que M. Pascal Auzière, Directeur du développement stratégique, aux Laboratoires Urgo, a commencé la présentation de ce groupe et ses entités Urgo Medical et Urgo HealthCare, présent dans 60 pays, qui emploie 3.200 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 640 millions d'euros (2018) dont 45 % réalisé à l'international.

Spécialiste à la base du traitement des plaies, qui a développé des solutions innovantes notamment pour les plaies chroniques comme l'ulcère du pied ou l'escarre, le groupe a diversifié ses activités et développé son savoir-faire pour les étendre à la santé responsable avec des produits de premiers soins pour le rhume, l'allergie ou les compléments alimentaires. Ses marques dans ce domaine offrent une large palette : Juvasanté, Juvamine, Ricqlès, OM3, Marie-Rose et autres. Elles offrent à tout un chacun la possibilité d'être l'acteur de sa propre santé et de son bien-être.

Par ailleurs, le groupe innove et crée la technologie de

demain. Ses recherches ont mis les neurosciences et la technologie au service de la rééducation musculaire et cérébrale. Et ses produits hightech ouvrent l'accès à des thérapies réalisables à domicile comme Urgofeel, Urgonight ou UrgoMia. Parmi les dernières nouveautés dans ces technologies, le groupe propose une solution digitale pour aider les professionnels de santé au diagnostic de la plaie.

Innovation, investissements dans l'industrie, développement à l'international et diversification des marques, sont parmi les points forts d'Urgo qui s'appuie sur un personnel hautement qualifié.

L'innovation s'appuie sur les recherches menées aussi bien dans les laboratoires internes du groupe, qu'à travers le champ de la coopération avec des partenaires extérieurs, des partenariats publics ou privés. Enfin, le groupe n'hésite pas à investir dans des start-up innovantes.

Quant à l'industrie, l'autre point fort chez Urgo, elle s'appuie sur les 10 sites de production du Groupe à travers le monde, dont 4 en France, et ses 1.000 employés dans ce secteur, pour mettre sur le marché 204 millions de produits dont 84 % réalisés en France.

Le Groupe occupe la deuxième position en Europe sur le marché de la cicatrisation.

Le Maroc et Algérie figurent parmi les pays où le Groupe entend renforcer le plus sa présence et son développement dans la zone ANMO.

CROSSJECT : L'INJECTION SANS AIGUILLE

Autre intervention, celle de M. Patrick Alexandre, dirigeant de l'entreprise Crossject, venu présenter son dispositif d'injection sans aiguille protégé par non moins que 400 brevets.

Ce système révolutionnaire baptisé « Zénéo » est le fruit d'une vingtaine d'années de recherches menées par une équipe d'experts multidisciplinaires. La conception et la fabrication de « Zénéo » a nécessité plus de 10.000 tests, 10 études cliniques, et près de 80 millions d'euros



d'investissements, avant d'être fin prêt et mis à la disposition des personnes en situation d'urgence absolue, avant l'intervention éventuelle des secours.

Selon des études et des statistiques menées dans le monde, près de 50 millions de personnes sont exposées à des crises qui peuvent créer chez elles de graves lésions neurologiques et même entraîner la mort. Pour tous ces sujets à risques, « Zénéo », l'auto-injecteur rapide sans aiguille leur permet de s'auto-administrer ou de recevoir un traitement d'urgence en temps voulu par l'administration intuitive et rapide d'une dose de médicament à usage unique, prédéfinie en usine pour une injection sous-cutanée ou intramusculaire.

En moins d'un dixième de seconde, la solution est propulsée. Ce système, outre les bénéfices cités ci-dessus, offre aussi l'avantage d'éliminer les risques de contaminations accidentelles, par exemple le VIH. Huit traitements sont actuellement en développement avancé dont sept concernent les traitements d'urgence comme les crises d'épilepsie, le choc allergique, l'overdose, la crise d'asthme et autres.

Fort de son avance technologique, Crossject se donne pour ambition de devenir le laboratoire pharmaceutique leader mondial dans les produits d'urgence auto-administrés. A cette fin la société multiplie les investissements pour améliorer ses produits et augmenter ses capacités de production. Son site à Dijon essentiellement consacré à la recherche et au développement, avec une unité de production, est renforcé par une autre unité pouvant produire jusqu'à 6 millions de capsules par an. La société espère commencer la commercialisation de ses produits en 2021 à travers des licences de distribution.

FAREVA : FORMULATION, FABRICATION ET CONDITIONNEMENT

Fareva est un leader mondial de la sous-traitance dans les secteurs de la pharmacie, de la parapharmacie, des produits cosmétiques et de l'hygiène. La société offre des solutions clés en main allant de la formulation de solutions innovantes adaptées aux besoins du client jusqu'à la fabrication et l'emballage des produits dans une large palette de conditionnements.

Fondée par Bernard Fraisse en 1985, la société spécialisée, à sa création, dans le secteur des produits ménagers et industriels connaît vite un développement fulgurant. En 1995, elle s'ouvre au monde de la cosmétique et quelques années plus tard, en 2002, à l'activité pharmaceutique. Un tournant qui oblige ses fondateurs à opérer une transformation et à créer une société holding pour fédérer toutes les activités et développer une stratégie d'opérateur global.

L'innovation combinée à une offre technologique étendue, la qualité, l'hygiène et la sécurité ainsi que la présence mondiale, sont les maîtres mots de la stratégie de développement de Fareva. La société dont le capital s'élève aujourd'hui à près de 100 millions d'euros, compte 12.000 collaborateurs, dispose de 15 pôles de recherche et de 41 sites de production dont 21 sites en France.

En 2018, Fareva a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros, et consacré près de 100 millions d'euros d'investissements pour renouveler et améliorer les équipements et les installations de ses sites qui bénéficient par ailleurs d'agréments de qualité, d'hygiène et de sécurité, selon toutes leurs activités : ISO 13485, ISO 22716, EN 46001, ECOCERT ou ANVISA, Pmda JAPAN.

Dans le secteur de la pharmacie, Fareva propose à ses clients des offres allant de la formulation du produit, à sa fabrication et à son conditionnement dans le respect des contraintes particulières liées aux médicaments et dispositifs médicaux : comprimés, gélules, suppositoires, produits stériles, seringues pré-remplies, sprays, capsules, crèmes, pommades, tisanes sont parmi les produits qui sortent de ses laboratoires et unités de fabrication.

Dans le secteur de la cosmétique, son savoir-faire s'étend sur une large gamme de formes galéniques : liquides, lotions, émulsions, crèmes, gels, et autres. Par ailleurs, Fareva maîtrise les technologies de conditionnement en aérosols ou en tubes, roll-on, berlingots et doypacks, unidoses, sachets, poudres, parfums.

Enfin Fareva maîtrise tous les process pour fabriquer les produits industriels et ménagers : entretien textile et cuir, parfums d'ambiance, soins animaux, insecticides, maintenance industrielle, entretien automobile, peintures et vernis.

Dans sa stratégie à l'international, Fareva compte les pays de la zone ANMO parmi les marchés prioritaires de son développement.

Dijon Métropole prépare le futur



À l'aube de ce millénaire, confrontées à une démographie galopante, une urbanisation montante et à un réchauffement climatique annoncé avec tous les effets néfastes que l'on sait, nos sociétés prennent de plus en plus conscience des limites de notre planète. Les limites de ses ressources en matières premières, eau et énergie, et les limites de ses capacités de plus en plus diminuées à se dépolluer et à se régénérer.

Le développement « durable » s'impose désormais. Tous les secteurs sont concernés : transports, habitats, alimentation, modes de production, gestion des déchets et bien évidemment, la consommation d'énergie sous toutes ses formes. La course au développement ne justifie plus, ni le gaspillage des ressources, ni de polluer la planète, mais appelle plutôt à une gestion intelligente et à mettre notre savoir au service d'un développement équilibré.

Dijon Métropole a pris au sérieux toutes ces questions du futur et intègre dans sa stratégie les moyens à mettre en œuvres pour un développement respectueux de l'environnement et de la nature. À travers le projet OnDijon, qui propose de faire des économies dans l'éclairage public, ou la construction à énergie positive, la Métropole donne l'exemple de la ville propre de demain. En encourageant les entreprises innovantes dans le secteur du numérique, elle devient aussi l'exemple à suivre pour la ville connectée.

C'est dans la tour Elithis que la délégation de la Chambre de Commerce Franco-Arabe avait son dernier rendez-vous pour une rencontre avec des start-up innovantes, et surtout pour visiter cette tour devenue le symbole des constructions à énergie positive.

ELITHIS, LE FUTUR EST ACCESSIBLE DES AUJOURD'HUI

Première présentation, premier exposé, M. Thierry Bièvre, Directeur général d'Elithis, se propose de nous dévoiler d'emblée l'énergie de « demain ». « Rassurez-vous, elle n'est pas matérielle, nous ne pouvons pas la voir, ni la toucher, mais elle réside en nous et nous pouvons bien sûr la gérer et l'exploiter. L'énergie de demain, c'est notre capacité à bien maîtriser et coordonner tout notre savoir, notre connaissance et nos talents pour utiliser au mieux les richesses de la nature. Chez Elithis, cette énergie est exploi-

tée depuis des dizaines d'années. En véritables pionniers, les ingénieurs, les chercheurs et les techniciens des différentes filiales du Groupe se mobilisent pour exprimer ensemble, avec talent, les solutions qui font gagner en économie d'énergie et préservent l'empreinte écologique» déclare-t-il.

Elithis est un Groupe de conseils et d'ingénierie du bâtiment, figurant parmi les leaders français de l'efficacité énergétique et environnementale. Elithis accompagne les acteurs de la construction et de la rénovation du bâtiment, en leur proposant des solutions innovantes, durables et compétitives. Elithis emploie 200 collaborateurs dans le monde, réalise un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros dont 3 % consacrés à la recherche et au développement au travers de ses partenariats académiques avec des établissements d'enseignement, mais aussi des institutionnels et des laboratoires.

Elithis regroupe 10 filiales, spécialisées chacune dans un domaine bien déterminé ; elles collaborent ensemble pour une efficacité certaine de tous les projets réalisés. C'est l'exemple de sa filiale Egidia, spécialisée dans l'assistance, le montage et la réalisation de projets immobiliers à énergie positive, à faible impact carbone, à coûts standard, et qui est dédiée à la construction de la ville durable. Ou de Idea Lab, le laboratoire d'explorations et de découvertes qui s'attache à ce que les découvertes réalisées, qu'elles soient techniques ou méthodologiques, puissent être déployées au service des projets portés par le groupe Elithis et ses clients.

Quant aux références du groupe, elles sont nombreuses : Dijon, Paris, Lausanne et d'autres. Et ses clients comptent parmi les grands : Airbus, Allianz Real Estate, Altarea Cogedim, Amundi, Blackstone, BNP Paribas, Bouygues, Marignan etc.



Cette présentation terminée, M. Bièvre nous a invité à découvrir la tour Elithis pour nous expliquer en détail le choix qui a été fait, à chaque fois, pour optimiser la gestion de l'espace, des fluides, des couleurs et des lumières afin d'économiser et de diminuer sa consommation d'énergie tout en préservant la convivialité et le confort des lieux. Le bilan énergétique de la tour qui fait 9 étages, montre une consommation primaire de 65 KWh/m² par an. Elle est compensée par une production photovoltaïque estimée à 50 KWh/m²/an. Elithis a inauguré à Starsbourg en ce début d'année une nouvelle réalisation, et travaille sur plus de 50 projets à ce jour.



validées cette année à plus de 50 millions en 2020, dans les 30 villes du territoire, et en Europe et au Moyen-Orient.

OBERTHUR ASSURE LA SÉCURITÉ DES BIENS

Fondée en 1985 à Dijon, la société Oberthur Cash Protection est une pionnière dans la conception et la fabrication de systèmes intelligents de sécurité pour la protection des valeurs pendant leur transport, ou pour les distributeurs de billets et dans le commerce à travers le monde. À l'actif de cette société dijonnaise, plus de 30 années d'expérience, 250 millions de billets protégés à travers le monde et des solutions déployées dans plus de 30 pays à travers 60.000 systèmes.

Forte de ses valeurs, de ses engagements et de ses 30 années d'expérience, la société est aujourd'hui impliquée en permanence dans une politique d'innovation pour anticiper et prévoir les produits de demain et proposer une gamme de produits et de services pour accompagner les professionnels du transport de fonds, du secteur bancaire et du commerce de détail, dans la création d'un environnement plus sûr pour leurs employés, leurs clients et le public. Et pour dissuader les actes délictueux.

Parmi ses systèmes de protection les plus connus par le grand public, le système de neutralisation intelligent des billets : un dispositif qui marque les billets volés avec un agent neutralisant lorsqu'une tentative d'attaque du système est détectée afin de les rendre inutilisables.

« FOAM 2 Block », est le nouveau système de protection des biens d'Oberthur. Ce procédé d'emprisonnement des valeurs apporte une solution pour la protection des biens de toutes sortes (or, joaillerie, pièces, documents, montres, marchandises...) tout en respectant leur intégrité. Par ailleurs, ce système s'adapte à tous les véhicules, coffres de dépôt, ou conteneurs.

Présente en Arabie Saoudite, Oberthur Cash Protection souhaite pouvoir se développer dans de nombreux pays de la zone : E.A.U. Qatar, Oman, Liban, Mauritanie et d'autres.

ATSUKÈ : LE SÉSAME DES SERVICES DANS LA SMART CITY

Autre présentation, celle de M. Damien Bousson, Président de la société Atsukè, start-up travaillant dans le numérique qui a mis en place une plate-forme permettant aux usagers d'accéder plus facilement et plus rapidement à la billetterie du transport public : bus, métro, tramway, cycles et autres véhicules autonomes, mais aussi de payer d'autres services mis à leur disposition dans les « smart cities ».

SMS, APP, CHATBOT, IOT s'avèrent être les solutions les plus simples pour obtenir un titre de transport à partir de son mobile. Cette solution universelle permet un développement très rapide des usages des services de la ville. Mais plus besoin d'avoir un smartphone, de télécharger une application, d'ouvrir un compte et de donner ses coordonnées bancaires. La plateforme multi-canal, multi-paiements, multi-technologies ouvre la voie de la mobilité urbaine et permet d'acheter tous les tickets disponibles dans les « smart cities ».

La solution développée par Atsukè permet à tout moment, la création d'un ticket, le paiement de son prix, et sa validation. La société est déjà présente en Suisse à Lausanne, Genève et Bern et elle y est leader. En France, la solution Atsukè est présente dans plus d'une vingtaine de grandes villes. La société espère passer de 40 millions de tickets

Atelier sur la Libye

M. Vincent Reina :
**« les entreprises françaises
doivent établir au plus vite
le contact avec la Libye »**

Dans le cadre du Forum « Risques et opportunités à l'international » organisé par le Moci le 28 juin dernier au Salon de l'Hôtel des Arts et Métiers, la Chambre de Commerce Franco-Arabe a invité son Excellence l'Ambassadeur de Libye en France, M. Hamed El Houderi, et M. Mohamed Elkhazmi, Président du Bureau de représentation du groupe bancaire El-Baraka pour animer un atelier de travail autour de la situation politique et économique dans ce pays ami de la France.

M. Vincent Reina, le Président de la CCFA, qui a dirigé cet atelier, a exprimé une double conviction. La première est que la Libye doit sortir de sa situation délicate du moment, ensuite que la CCFA avait l'obligation de tout mettre en oeuvre pour inciter les entreprises françaises à établir au plus vite le contact avec ce pays et saisir toutes les opportunités dès maintenant.

Son Excellence, M. Hamed El Houderi, a affirmé de son côté que la relation entre la France et le Monde Arabe était un élément de stabilité. Il a rappelé que son pays qui possède des ressources et des potentiels importants allait bientôt vivre une période de reconstruction, et que toute sa richesse sera investie dans son développement. « Nous voulons que la France



soit parmi les pays qui contribueront à la reconstruction et au développement de la Libye» a-t-il dit.

M. Mohamed Elkhazmi a présenté un panorama détaillé des défis et des perspectives économiques et sociales dans son pays. Il a notamment indiqué que l'amélioration de la situation économique dépendait de la situation politique. Toutefois il a rappelé que malgré la situation sécuritaire précaire, les autorités avaient mis en place, en septembre 2018, des réformes économiques en collaboration avec la Banque centrale et le Conseil Supérieur de l'Etat. Ces réformes, a-t-il dit, portent sur la suppression des subventions sur certains produits de base, le soutien apporté aux PME, la maîtrise des cours de change du dinar libyen, et enfin l'autorisation accordée à certaines banques privées pour travailler avec des banques étrangères.

Pour finir il a présenté le système bancaire libyen et le groupe El-Baraka qui travaille avec 15 pays étrangers, et ouvre à certaines banques locales, l'opportunité de collaborer, à travers ses agences, avec des correspondants à l'étranger.

Des hommes d'affaires irakiens à la CCFA

Monsieur Vincent Reina, Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, a reçu le 20 juin 2019, au siège de la Chambre, Monsieur Abdulhadi Najim, Président de la section de Babel de l'Association du développement de l'industrie et du commerce des hommes d'affaires irakiens, et l'ingénieur Tareq Shaker Awadh, Directeur délégué de Tareq Awadh Co.



Les deux visiteurs ont exprimé leur souhait de renforcer la coopération de la section de Babel avec la Chambre, et de conclure une convention d'entente dans le but d'inaugurer de nouveaux horizons de coopération entre la section de Babel et la CCFA, et de constituer une base pour des relations franco-irakiennes économiques, plus actives.

Le Président Vincent Reina a réaffirmé que la CCFA demeure disponible pour déployer tous les efforts tendant à renforcer les relations avec les institutions irakiennes et avec les hommes d'affaires irakiens.

Le Président, le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce Franco-Arabe ainsi que le Président et les membres du Centre de Médiation et d'Arbitrage près la CCFA, ont appris avec douleur le décès, survenu le 28 mai 2019, de

Jean de Grandcourt Ancien Président du Système d'Arbitrage près la CCFA

Professeur honoraire agrégé des facultés de droit,
avocat honoraire à la cour, commandeur des
Palmes académiques,

M. Jean de Grandcourt était un des fondateurs du Système de conciliation, d'arbitrage et d'expertise près la Chambre de Commerce Franco-Arabe. Il avait participé à son lancement et s'est investi activement pour le faire connaître en France et dans les pays arabes.

M. de Grandcourt a contribué par son travail et par sa notoriété, au succès qu'a connu ce Système qu'il a présidé jusqu'au 9 juin 2008, date à laquelle il a été élu Président d'honneur.

La Chambre de Commerce Franco-Arabe et le Centre de Médiation et d'Arbitrage franco-arabe, présentent leurs sincères condoléances à sa famille.